

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20240327-DLB25_27032024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

NOMENCLATURE : 04-01

VILLE DE LENS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MARS 2024

AGENTS COMMUNAUX - AVANCEMENTS DE GRADE
INTERVENUS DANS LES TROIS ANNEES PRECEDANT
LA MISE A LA RETRAITE

Rapporteur : Monsieur Thibault GHEYSENS

L'article 68 de la loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant réforme des retraites, prévoit que les avancements de grade et de corps intervenus dans les trois années précédant la mise en retraite des fonctionnaires feront chaque année l'objet d'un rapport à l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale concernée pour les fonctionnaires auxquels s'applique le Code Général de la Fonction Publique.

S'agissant d'une obligation légale, vous trouverez joint à la présente un tableau relatif aux personnels concernés en 2023.

La Commission des Finances a émis un avis favorable.

⇒ Adoptée à l'unanimité après que le Conseil Municipal en eut délibéré.

Le Maire,


Sylvain ROBERT



La Secrétaire de Séance,


Patricia BRAET

Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

Pôle Vie de la Cité –
Accès aux services publics
et ressources internes
Service Gestion des Assemblées

Affaire suivie par Véronique BLOTTIAUX
Réf : VB/BB

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AFFICHE EN MAIRIE LE 28 MARS 2024

=====

SEANCE DU MERCREDI 27 MARS 2024

=====

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mars, à 14 heures, le Conseil Municipal de la Ville de LENS s'est assemblé à l'hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Sylvain ROBERT, Maire, et sur convocation en date du 20 mars 2024.

Etaient présents : MM. ROBERT, HANON, MAZURE, Mme BOURDON, M. GHEYSENS, Mme CORRE, M. CECAK, Mme LEFEBVRE, M. OUDJANI, Mme LAGNIEZ, M. BOUKERCHA, Mme MEPHU NGUIFO, M. DESOUTTER, Mmes CHOCHOI et MAZEREUW, M. CUGIER, Mme NION, M. REAL, Mmes MASSET et BRAET, M. LOURDEL, Mme JACKOWSKI, M. NYCZ, Mmes LEROY et LAUWERS, M. CLAVET, Mme DAVID.

Etaient excusés : Mme AIT CHIKHEBBIH ayant donné pouvoir à M. HANON, Mme VAIRON ayant donné pouvoir à M. BOUKERCHA, M. DAUBRESSE ayant donné pouvoir à Mme LEFEBVRE, Mme BRASSART ayant donné pouvoir à Mme CHOCHOI, M. HOJNATZKI ayant donné pouvoir à M. MAZURE, Mme LOURDELLE ayant donné pouvoir à M. DESOUTTER, Mme GLEMBA ayant donné pouvoir à Mme MAZEREUW, Mme BEDNARSKA ayant donné pouvoir à M. CUGIER, M. PACH ayant donné pouvoir à M. CLAVET, M. DUCASTEL ayant donné pouvoir à Mme DAVID, Mme VINCENT n'ayant pas donné de pouvoir.

Etait absent : M. DESMARETZ.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme BRAET, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, a été désignée à l'unanimité des Conseillers présents, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**AVANCEMENTS DE GRADES INTERVENUS DANS LES TROIS ANNEES PRECEDANT LA MISE EN RETRAITE
DE FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX**

ANNEE 2023

CADRE D'EMPLOIS CONCERNE	GRADE	PROMOTION		DATE DE LA RETRAITE
		GRADE	DATE	
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	1er novembre 2020	1er janvier 2023
Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	1er novembre 2020	1er janvier 2023
Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	1er juillet 2023	2 novembre 2023